

PMT 512 - Expériences rythmiques ludiques dans un dispositif de soin psychomoteur

Dates :

Du lundi 03 au vendredi 07 novembre 2025

5 jours consécutifs - 35 heures

TECHNIQUES & MÉDIATIONS
THÉRAPEUTIQUES

Pré-requis : Cette formation s'adresse à tous les professionnels inscrits au Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé - RPPS

Les compétences rythmiques corporelles sont à la base autant des accordages relationnels que des apprentissages. Conduire les patients à contrôler des gestes structurés, coordonnés, précis, même dans la répétition, favorise le développement des aptitudes adaptatives. Nous nous appuyons sur la composante rythmique du mouvement pour aider les sujets à produire une forme gestuelle dynamique. Par sa tonalité, sa composante rythmique et sa forme d'interprétation, la musicalité corporelle rythmique soutient de manière dynamique l'expérience du sujet pour lui (re)donner sa pleine expressivité, le stimuler, l'émouvoir ou l'apaiser. En tant que forme de langage, de communication, de relation et d'expression, le rythme est un élément psychomoteur incontournable dans la thérapie du mouvement. Cette formation propose une triple expérience dans un espace interactif composé de jeux rythmiques et musicaux, de mouvements, gestes et de manipulations instrumentales. L'action de formation propose également un focus sur les situations de handicap via des études de cas et des mises en situation par la pratique de jeux de rôle.

MÉTHODES MOBILISÉES & CONTENU

Mise en situation pratique :

- Percussions corporelles et rythmes vocaux (Human-beatbox) pour enrichir les interactions relationnelles, développer les coordinations, la dimension temporelle du rythme, des sons et du mouvement et sensibiliser l'écoute, la perception, la production, et l'improvisation.
- Mises en scène à partir du support rythmique musical et instrumental, du mouvement dansé et de l'utilisation dynamique de matériel psychomoteur ludique (jonglerie, ballons, cerceaux, etc.).
- Utilisation d'instruments à percussion rythmique et mélodique et des percussions vocales et corporelles en adaptant les contenus pratiques par rapport aux compétences respectives de chacun.
- Travail sur l'écoute « à la mesure du temps » et sur les productions (actions, échanges...).
- Jeux dynamiques, avec et/ou sans instruments, de découverte de soi, des interactions de groupe, échanges et dialogue, dans l'espace, questions/réponses à la manière des dialogues en percussion africaine, utilisation de la voix (onomatopées, vocalises, chant...).

Analyse des pratiques professionnelles avec critique constructive des pratiques, analyse des objectifs et des actions d'amélioration des prises en charge éducative, rééducative et thérapeutique :

Échanges d'expériences cliniques, discussions en groupe et analyse de vignettes cliniques.

Bibliographie internationale récente

Référente handicap :

Les personnes en situation d'handicap seront accompagnées par Séverine BEKIER

sbekier@isrp.fr

Modalités et délai d'accès :

se reporter au catalogue des formations

Contacts :

01 58 17 18 63

01 58 17 18 58

formationcontinue@isrp.fr

www.dpc.isrp.fr

OBJECTIFS - COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

En tant que psychomotricien :

- Mobiliser ses potentialités rythmiques pour au sein séances ;
- Conduire un projet d'accompagnement thérapeutique pour une personne en situation de handicap, construit en fonction de ses spécificités psychomotrices, en utilisant en particulier les apports et ressources des différents supports rythmiques et des instruments, en sollicitant le corps en mouvements et la voix, comme médiations.

Plus de détails concernant les objectifs, les méthodes pédagogiques et leur progression, seront transmis dans le planning détaillé.

TARIFS :

Prise en charge employeur ou FIFPL : 1 430€

Prise en charge personnelle : 1 201€

Tuteur d'alternance ou maître de stage d'un étudiant ISRP pendant l'année universitaire en cours & Prise en charge employeur ou FIFPL : 715 €

Tuteur d'alternance ou maître de stage d'un étudiant ISRP pendant l'année universitaire en cours & Prise en charge personnelle : 429 €

Ancien étudiant ISRP (tarif applicable uniquement dans le cas d'une prise en charge personnelle) : 930 €

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'auto-évaluation des connaissances et des compétences acquises se fait par comparaison des réponses à deux questionnaires remplis au début et à la fin de la formation.

Compétences psychomotrices

Contrôle du geste

Expression

Situations de handicap



Coordination :

Armand PIJULET,
psychomotricien DE

Intervenant :

Grégory FAIDEAU,
psychomotricien DE